

---

# Les perspectives budgétaires des Entités fédérées de 2010 à 2020

---

E. HERMANS, C. JANSSENS, V. SCHMITZ, A. de STREEL et R. DESCHAMPS

Centre de recherches en Economie Régionale et Politique Economique (CERPE) – FUNDP – Namur

Juin 2010

## **ABSTRACT**

*Le CERPE analyse dans quatre cahiers de recherche les perspectives budgétaires de la Région wallonne, de la Communauté française, de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Commission communautaire française pour la période 2010-2020.<sup>1</sup>*

*Pour la réalisation de ces perspectives, nous nous sommes basés sur les **paramètres macroéconomiques et démographiques** les plus récents, à savoir ceux issus des Perspectives économiques 2010-2015 du Bureau fédéral du Plan, publiées en mai 2010, et des Perspectives de Population 2007-2060 du Bureau fédéral du Plan..*

*La projection des perspectives budgétaires des quatre Entités à l'horizon 2020 a comme point de départ le **budget 2010 initial** de chaque Entité. Notons qu'il n'y a pas encore de budget ajusté pour 2010.*

*Soulignons par ailleurs que les perspectives budgétaires présentées dans ces rapports ont été réalisées dans le **cadre institutionnel actuel**, c'est-à-dire selon les mécanismes de financement prévus par la Loi Spéciale de Financement (LSF).*

*Ces perspectives ont été réalisées à **décision inchangée**, c'est-à-dire sans aucune nouvelle **décision future à caractère budgétaire**<sup>2</sup>. En d'autres termes, il s'agit d'une simulation « plancher » ou « affaires courantes », au sens où elle est basée sur l'hypothèse théorique selon laquelle il n'y a pas d'augmentation des dépenses primaires au-delà de l'inflation, hormis celles qui découlent de décisions **déjà prises** ou qui évoluent selon une dynamique propre. Il y a lieu de remarquer que cette hypothèse est très contraignante quant à l'évolution des dépenses et ne correspond pas à l'observation du passé.*

### **Croissance annuelle nominale des recettes et des dépenses en Région wallonne (en %)**

	<i>Croissance annuelle nominale 2010-2020</i>	<i>Croissance annuelle nominale 2001-2010</i>
Recettes totales	3,62%	2,99%
Dépenses primaires totales	1,23%	4,02%

Source : calculs CERPE

---

<sup>1</sup> Ces working papers sont disponibles sur le lien :

<http://www.fundp.ac.be/eco/economie/cerpe/cahiers/cahiers2010> .

<sup>2</sup> Les décisions à caractère budgétaire intervenues depuis l'élaboration du budget 2010 initial ont, elles, été intégrées dans la simulation.

**Croissance annuelle nominale des recettes et des dépenses en Communauté française (en %)**

	<i>Croissance annuelle nominale 2010-2020</i>	<i>Croissance annuelle nominale 2001-2010</i>
Recettes totales*	4,22%	2,64%
Dépenses primaires totales	2,23%	3,63%

\* Recettes totales hors produit d'emprunts

Source : calculs CERPE

**Croissance annuelle nominale des recettes et des dépenses en Région bruxelloise (en %)**

	<i>Croissance annuelle nominale 2010-2020</i>	<i>Croissance annuelle nominale 2001-2010</i>
Recettes totales	3,27%	3,61%
Dépenses primaires totales	1,78%	5,52%

Source : calculs CERPE

**Croissance annuelle nominale des recettes et des dépenses de la Cocof (en %)**

	<i>Croissance annuelle nominale 2010-2020</i>	<i>Croissance annuelle nominale 2001-2010</i>
Recettes totales	1,36%	4,83%
Dépenses primaires totales	1,70%	4,62%

Source : calculs CERPE

***Dans ces conditions, même sans nouvelles décisions à caractère budgétaire, les projections mettent en évidence ce qui suit :***

*Pour la Région wallonne, les soldes (solde net à financer et solde de financement) ne seront positifs qu'à partir de l'année 2015, en raison de la fin du Plan Marshall 2. Vert. Mais il ne sera pas possible pour la Région de prolonger le Plan Marshall 2. Vert à son niveau actuel au-delà de 2014, sauf si elle prend des mesures compensatoires (diminution de dépenses ou augmentation de la fiscalité).*

*Même sans nouvelle décision à caractère budgétaire, la Région wallonne ne devrait donc disposer de marges de manœuvre qu'à partir de 2015. Enfin, c'est à partir de 2015 que l'endettement régional devrait cesser de croître.*

**Perspectives budgétaires de la Région wallonne (en milliers EUR)**

	<i>2010 INITIAL</i>	<i>2014 CERPE</i>	<i>2020 CERPE</i>
Recettes totales	6.340.977	7.288.542	9.046.821
Dépenses primaires totales	6.901.730	7.396.106	7.800.494
Solde Net à financer	-784.716	-442.021	887.597
Solde de financement SEC95	-384.209	-261.285	1.079.988
Dette totale	5.540.407	7.826.299	7.826.299
Rapport dette/recettes	87,37%	107,38%	86,51%

Source : calculs CERPE

*Pour la Communauté française, les soldes (solde net à financer et solde de financement SEC95) ne seront positifs qu'à partir de l'année 2015. Même sans nouvelle décision à caractère budgétaire, la Communauté ne devrait donc disposer de marges de manœuvre qu'à partir de 2015. C'est également à partir de 2015 que l'endettement communautaire devrait cesser de croître.*

**Perspectives budgétaires de la Communauté française (en milliers EUR)**

	2010 INITIAL	2014 CERPE	2020 CERPE
Recettes totales	7.930.384	9.515.733	11.989.000
Dépenses primaires totales	8.565.146	9.286.366	10.675.087
Solde Net à financer	- 816.951	-30.393	1.052.693
Solde de financement SEC95	- 727.079	-11.494	1.068.679
Dette totale	4.103.343	5.143.215	5.143.215
Rapport dette/recettes	51,74%	54,05%	42,90%

Source : calculs CERPE

*Pour la Région de Bruxelles-Capitale, les soldes (solde net à financer et solde de financement SEC95) restent négatifs sur toute la période considérée (2011-2020). Même sans nouvelle décision à caractère budgétaire, la Région ne devrait donc pas disposer de marges de manœuvre. L'endettement ne devrait pas cesser de croître sur toute période de projection.*

**Perspectives budgétaires de la Région Bruxelles-Capitale (en milliers EUR)**

	2010 INITIAL	2014 CERPE	2020 CERPE
Recettes totales	2.442.977	2.750.254	3.370.841
Dépenses primaires totales	2.809.132	3.036.733	3.350.454
Solde Net à financer	-494.735	-508.673	-330.288
Solde de Financement (SEC 95)	-305.891	-414.533	-295.351
Dette totale	3.007.801	4.996.872	7.386.267
Rapport dette/recettes	123,12%	181,69%	219,12%

Source : calculs CERPE

*Pour la Cocof, les soldes (solde net à financer et solde de financement SEC 95) restent négatifs sur toute la période considérée (2011-2020). Même sans nouvelle décision à caractère budgétaire, la Cocof ne devrait donc pas disposer de marges de manœuvre et son endettement ne devrait pas cesser de croître sur toute période de projection.*

**Perspectives budgétaires de la Commission communautaire française (en milliers EUR)**

	2010 INITIAL	2014 CERPE	2020 CERPE
Recettes totales	349.964	358.410	400.481
Dépenses primaires totales	355.493	379.580	420.946
Solde Net à financer	-6.857	-25.939	-33.513
Solde de Financement (SEC 95)	-2.300	-24.957	-33.513
Dette totale	209.980	306.273	488.038
Rapport dette/recettes	60,00%	85,45%	121,86%

Source : calculs CERPE